

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ST SAUVEUR DE PUYNORMAND**

L'an deux mille douze le 27 Janvier

Le Conseil municipal de la Commune de St Sauveur de Puynormand, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur MOULINIER Gérard, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 janvier 2012

Présents :

MM : MOULINIER Gérard, Maire , RESSE Jean-Jacques, DUBET Jean-Pierre, MICOINE Claude adjoints, Mmes TERRIEN Dominique, GUILLEMAN Marie-Paule, CADOT Martine, M. PUYTHORAC Franck.

Absents excusés : M. M DOLE Franck, Melle CHAUSSADAS Murièle  
Mr DESGROPPES Bernard pouvoir à Mme TERRIEN Dominique.

Secrétaire de séance Monsieur DUBET Jean Pierre assisté de Madame GAURY Marie Claire

Approbation du procès verbal de la séance du 9 décembre 2011.

**Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Libournais au SMICVAL du Libournais Haute Gironde**

Vu l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2011, autorisant la communauté de Communes du Nord Libournais à étendre ses compétences en vue de sa transformation en communauté d'agglomération ;

Vu la délibération N°11.09.125 du 15 septembre 2011 de la Communauté de Communes du Nord Libournais, relative à la demande de transformation de la Communauté de Communes du Nord Libournais en communauté d'agglomération ;

Vu la délibération N°2011-060 du 30 novembre 2011 de la Communauté de Communes du Nord Libournais demandant :

- la transformation la Communauté de Communes du Nord Libournais en Communauté d'agglomération
- et l'adhésion de la future communauté d'agglomération au SMICVAL du Libournais Haute Gironde ;

Le Conseil municipal

Après l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'accepter cette adhésion.

**Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Libournais au Syndicat Mixte de Pays du Libournais**

Vu l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2011, autorisant la communauté de Communes du Nord Libournais à étendre ses compétences en vue de sa transformation en communauté d'agglomération ;

Vu la délibération N°11.09.125 du 15 septembre 2011 de la Communauté de Communes du Nord Libournais, relative à la demande de transformation de la Communauté de Communes du Nord Libournais en communauté d'agglomération ;

Vu la délibération N°11.09.126 du 15 septembre 2011 de la Communauté de Communes du Nord Libournais , demandant l'adhésion de la future communauté d'agglomération au Syndicat Mixte de Pays du Libournais ;

Vu le délibération N°D30/2011 du 10 novembre 2011 du Syndicat Mixte de pays du Libournais, acceptant l'adhésion de la future Communauté d'Agglomération du Libournais ; Conformément aux dispositions de l'article L5211-18 du Code général des collectivités territoriales ;

Le Maire précise qu'il est demandé aux collectivités adhérentes du Syndicat Mixte de Pays du Libournais d'entériner l'adhésion de la future Communauté d'Agglomération du Libournais au Syndicat Mixte de Pays, dès l'intervention de l'arrêté préfectoral, en lieu et place de la Communauté de Communes du Nord Libournais.

Après l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité des membres présents d'accepter cette adhésion.

### **Demande d'adhésion au SIVU du Chenil du Libournais formulée par la commune de MOULIETS et VILLEMARTIN.**

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré,

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 17 NOVEMBRE 1983 -modifié successivement les 1er OCTOBRE 1991, 17 FÉVRIER 1993, 6 AOÛT 1993, 29 MARS 1996, 7 NOVEMBRE 1996, 26 MAI 1997, 27 AVRIL 1998, 27 AVRIL 1999, 5 NOVEMBRE 1999, 5 AVRIL 2000, 6 JUILLET 2000, 10 JANVIER 2001, 13 JUIN 2001, 14 MAI 2002, 12 SEPTEMBRE 2002, 21 AOÛT 2003, 13 AOÛT 2004, 20 AVRIL 2005, 7 JUIN 2006 29 JANVIER 2007, 21 MAI 2007, 1<sup>er</sup> JUILLET 2009 et 18 JUIN 2010- portant création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Chenil du Libournais regroupant, initialement, 53 communes de l'arrondissement de LIBOURNE,

**VU** la délibération en date du 21 DÉCEMBRE 2011 par laquelle le conseil municipal de la commune de MOULIETS et VILLEMARTIN sollicite son adhésion au S.I.V.U. du chenil du Libournais,

**VU** la délibération du comité syndical du SIVU du chenil du Libouurnais en date du 16 JANVIER 2012 acceptant la demande d'adhésion dont il s'agit,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** que la vocation du S.I.V.U. est d'accueillir le plus grand nombre possible de communes,

**ACCEPTE** la demande d'adhésion au S.I.V.U. formulée par la commune de MOULIETS et VILLEMARTIN.

### **Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

La CCID se réunira le 9 février à 10 heures en présence de Monsieur COULON.

### **Travaux à l'école**

La réception des travaux de construction d'un WC à l'école aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> Février 2012, à 17 heures

### **Panneaux de rues**

Les panneaux de rues sont commandés, les supports devraient être livrés prochainement. Une copie du plan nominatif des rues sera adressée aux organismes qui oeuvrent dans notre commune (SIAEPA, ERDF, site Internet...).

### **Ecole de St Sauveur de Puynormand**

Une demande des enseignantes pour l'achat de jeux, de vélos pour l'école fera l'objet d'une constitution d'un dossier de demande de subvention.

### **Ecoles du RPI**

#### **Voyage d'une semaine en Auvergne pour une quarantaine d'enfants.**

Le voyage scolaire de l'année en cours représente une participation pour les deux communes du SIRP d'un montant de 4 620.00€ pour l'hébergement et de 2 000.00€ pour le transport (le bus restant à disposition pour la durée du séjour).

#### **Restauration scolaire**

Le départ à la retraite de l'agent communal de Petit Palais et Cornemps responsable de la cantine scolaire nous oblige à prendre une nouvelle orientation pour la confection des repas. Une proposition d'Aquitaine restauration est à l'étude, une réponse urgente est souhaitée.

#### **Informatique**

Monsieur DUBET a reçu les représentants de la Société RICOH. Une nouvelle prise de contact est nécessaire pour une meilleure compréhension de la proposition présentée.

#### **DETR**

Les nouvelles modalités pour l'année 2012 de conditions d'octroi de cette subvention ont été reçues en Mairie.

#### **Urbanisme**

Deux arrêtés de refus de permis de construire ont été pris, en accord avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, concernant des maisons au Maine du Pont.

#### **Assainissement collectif**

La réunion du 9 janvier 2012 a apporté des éléments nouveaux, mais la décision définitive ne pourra intervenir qu'une fois que le Comité syndical du SIAEPAVI aura ou non validé le principe de prendre à sa charge la différence entre la subvention actuelle du Conseil Général et celle qui était appliquée pour les travaux antérieurs. Si la décision du Comité syndical était favorable, la commune de St Sauveur de Puynormand lancerait le projet de réalisation de l'assainissement (station et première partie du réseau) conjointement avec la commune de Camps sur l'Isle.

#### **Réunion des associations**

Une réunion des associations, pour l'organisation des festivités, aura lieu le 13 février à 18h30.

#### **Remerciements**

Madame LE POTTIER Maria remercie la municipalité pour la création d'un parking à l'église.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30